

CCPI

Certificat de
Compétences
Professionnelles
Interbranchés

Famille CCPI
Fondamentaux
du management

Management de proximité Gestion opérationnelle des ressources humaines de l'équipe

DÉVELOPPER,
OPTIMISER ET VALIDER
LES COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES

OBTENIR UNE
CERTIFICATION POUR
L'EMPLOYABILITÉ
ET LA MOBILITÉ
PROFESSIONNELLE

Au sein d'une entreprise, d'une unité, le manager de proximité, fonctionnel ou/et hiérarchique, est le garant des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines de l'équipe, sous la responsabilité hiérarchique du responsable d'équipe, d'unité, de service.

Référentiel d'activités

Accueil des membres de l'équipe (du recrutement à l'intégration)

Accompagnement du développement et de l'évaluation des compétences de l'équipe au quotidien des compétences

Application des principes généraux de la réglementation sociale auprès de l'équipe

Application des règles, règlements, procédures au sein de l'équipe notamment Hygiène, Qualité, Sécurité et Environnement

Contacts

UNIDIS Stratégie & Avenir

● contact.formation@unidis.fr

● 01 53 89 24 70



Management de proximité

Gestion opérationnelle

des ressources humaines de l'équipe

Référentiel de compétences

1 Faire appliquer les règles, règlements, procédures au sein de l'équipe

- Identifier et comprendre les règles, règlements, procédures applicables par l'équipe, notamment HQSE
- Veiller à la bonne application des procédures de l'organisation

2 Animer le développement des compétences de l'équipe

- Accompagner les membres de l'équipe dans le développement de leurs compétences
- Evaluer les compétences des membres de l'équipe
- Appréhender les entretiens annuels et professionnels comme outils de développement des compétences

3 Accueillir les nouveaux membres de l'équipe

- Définir les besoins de recrutement de l'équipe
- Participer au processus de recrutement des membres de l'équipe
- Accueillir et intégrer un nouvel arrivant au sein de l'équipe

Critères d'évaluation

Les principes généraux encadrant les activités de l'équipe sont identifiés : contrats de travail, convention collective, règlement intérieur, accord d'entreprise... Les marges de manoeuvre dans l'organisation du temps de travail, dans la fixation d'objectifs, dans la gestion des absences sont identifiées. L'intérêt et la nécessité des règles sont expliqués. Identifier les représentants du personnel désignés ainsi que leurs rôles, missions et moyens d'actions.

L'application des règlements, procédures et règles est contrôlée, notamment la prévention HQSE est vérifiée. Les procédures à mettre en oeuvre en cas de non-respect des règles ou des règlements sont identifiées et appliquées. Les marges de négociation en cas de difficultés sont appréhendées.

Les membres de l'équipe sont accompagnés dans leurs activités afin de leur permettre de dépasser des difficultés de progressions, d'atteindre des objectifs. Des actions sont réalisées afin de transmettre les expertises. La capacité, le potentiel des membres de l'équipe sont pris en compte dans l'attribution des missions individuelles.

Les indicateurs associés aux compétences des membres de l'équipe sont renseignés en lien avec la hiérarchie. Un retour indiquant points forts et axes de progrès est communiqué aux salariés concernés.

Les différents types d'entretien permettent de faire un bilan, de formaliser des besoins et axes de progrès. Un suivi périodique des actions mises en oeuvre est effectué afin de mesurer leur efficacité.

Cette identification prend en compte la situation actuelle et l'évolution probable de l'activité (nombre de salariés, type de compétences, profil des salariés en place).

La conduite d'un entretien dans le cadre de recrutement, seul ou accompagné est maîtrisée. Les informations recueillies dans le cadre d'un entretien de recrutement permettent une analyse afin d'émettre un avis et choix argumenté.

Les dispositifs d'intégration mis en oeuvre par l'organisation visant à présenter l'activité et à donner les repères nécessaires pour lui permettre d'être rapidement opérationnel sont connus et mis en place. Un suivi régulier du nouvel arrivant est mis en place.